

Communiqué de presse

Importante augmentation du soutien aux sportifs d'élite vaudois CHF 300'000.- par an pour plus de 80 champions !

En 2004, le canton de Vaud faisait office de précurseur en Suisse en créant des bourses de soutien financier à ses sportifs d'élite en sport individuel. Près de CHF 130'000.- étaient distribués à 18 championnes et champions. Responsable depuis 2011 de ce type d'aide, la Fondation "Fonds du sport vaudois" vient de décider d'adapter ses critères et montants d'attribution. Dès 2012, ce sont ainsi plus de 80 sportifs vaudois en sport individuel qui toucheront des bourses renouvelables de CHF 3'000.-, 6'000.-, 8'000.- ou 10'000.-.

Depuis sa création, l'aide financière vaudoise aux sportifs d'élite en sport individuel était attribuée aux titulaires d'une carte Swiss Olympic Or (CHF 7'000.-), Argent (CHF 7'000.-), Bronze (CHF 5'000.-) ou Talent Card International (CHF 5'000.-).

Swiss Olympic ayant modifié les critères d'octroi de ses cartes tout en créant une catégorie "Elite" en lieu et place de la catégorie "Talent Card International", le "Fonds du sport vaudois" a décidé de revoir l'attribution de ses bourses. Il a notamment tenu compte du fait que si il n'aidait à l'avenir que les cartes or, argent et bronze, seuls 12 sportives et sportifs auraient été soutenus (au lieu de 40 en 2011). Dès lors la catégorie "Elite" sera désormais également prise en compte et ainsi le nombre total d'athlètes soutenus passera à 81.

Sur cette base, le Conseil de fondation a décidé de soutenir à l'avenir les sportifs selon les critères suivants :

- sportives et sportifs en sport individuel (inchangé)
- habitant le canton de Vaud depuis au moins 3 ans et affiliés à un club vaudois (inchangé)
- carte Or : CHF 10'000.- / an
- carte Argent : CHF 8'000.- /an
- carte Bronze : CHF 6'000.- / an

Ces aides sont valables tant que le récipiendaire reste en possession d'une carte Swiss Olympic.

- carte Elite : CHF 3'000.- /an, attribués au maximum durant 3 ans.

Ces dispositions sont valables pour l'entier de législature, sauf augmentation importante du nombre de cartes Swiss Olympic ou diminution significative des revenus de la Fondation.

Enfin, il convient aussi de prendre en compte que le besoin de financement du sportif soit avéré. Pour cela, le "Fonds du sport vaudois" s'appuiera notamment sur les décisions de Swiss Olympic, qui détermine désormais quel sportif nécessite un soutien complémentaire à ses propres revenus et quel sportif n'en a pas besoin.

Le Mont-sur-Lausanne, le 31 mai 2012

Annexe : liste des titulaires vaudois d'une carte Swiss Olympic

Renseignements : M. Marco Astolfi, président de la Fondation "Fonds du sport vaudois", 078/765'60'70.